## VENTES A L'ENCAN.

# W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

**Succession de Silas Frothingham DÉCÉDÉ.**

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

**Au plus offrant enchérisseur,**

## COTTAGE ELEVÉ,

(DEUX LOTS),

**2200 ....rue Laharpe.....2202**

Enseignes de la rue Tonti.

**JEUDI, 18 OCTOBRE 1900,**

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Entrée Henson, JEUDI 18 octobre 1900, dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté 22 février 183'.

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 9" 6" de face à la rue Laharpe sur 129' de profondeur, le lot No 13 formant l'enseigne de rue Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues sous les No municipaux 2300-2302 rue Laharpe et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galeries sur le devant, cour sur le côté, hangar.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y a en crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de cet signé et endossé par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété sus mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles assurant le paiement des taxes de l'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du Revenu de guerre ne-dessus, et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Edgard Broussa, avocat.

16sept—16 22 30—oct 7 14 à date

# Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE DE RECEVEUR.

Atlanta Box Factory et al versus New-Orleans Paper Co. Ltd.

No 62,567—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Papier, Sacs en papier, Ficelles, Plats en bois pour beurre, Pipes, Papeteries, et tous autres articles de stock en papiers, pupitres à tambour (roll top desk) et grand pupitre, Pupitres droits, Typewriter et pupitre, Coffre fort, Balances, Traineaux, Eventails électriques, Presse à lettres, etc., et un lot de comptes ouverts.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bar au No 821 rue Gravier — LUNDI, 22 octobre 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 323 et 325 rue Magnolia, entre les rues Feydras et Lafayette, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 5 octobre 1900, par l'Honorable juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour le Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Juge T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée vous les ci-dessus, effets mobiliers et ce qui est ouverts.

Cette vente doit être faite en lots. La description de la propriété devant être vendue ensemble avec l'arrangement des lots, est complètement décrite dans l'inventaire original et le tableau montrant les lots enregistrés dans cette affaire.

Conditions—Comptant.

Edgar M. Cabn, avocat pour le receveur.

7 oct—7 11 14 18 21 28

# Smith & Rosenberg.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

## CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LAROSE.

No 62,176—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 6-3, borné par l'avenue St-Roch et les rues Espagne, Gallic ne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix formant l'enseigne de l'avenue St-Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres du R. I. pardevant Fergus Kernan notaire.

SMITH & ROSENBERG.

Encanteurs,

Bureau 312 rue Carondelet.

20 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4 8

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson—No 62,664—Cour Civile de District, Division C, pa roisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Theard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville ou à l'Ilet borné par les rues Howard, anciennement St George, Sixième, Septième et Frazer, anciennement Jacobs, désigné comme lot No 4 de l'Ilet No 8 sur un dessin fait par L. H. Pilié voyer, sous date du 28 avril 1850 déposé pour référence dans le bureau du R. Bonny ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant 21 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, et les frais des timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Otto Schmidt notaire, et déposant de quelque moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO.

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 2 rue Barcone.

7 oct—7 8 14 21 28—nov 4 7 8

## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente Célèbre Hypothécaire.**

Montre en argent et chaîne.

MARDI, 23 octobre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune près Baronne

EN vertu de et conformément à un ordre de vente, daté et signé le 11 octobre 1900 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Juge John S. St-Paul, juge de Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Succession de Andreas Schneider No 62,620, du rôle de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu à la date et à l'endroit déjà mentionnés, à savoir à savoir

Une montre en argent et chaîne en or, trois billets à recevoir, datés le 21 octobre 1899 tirés par Thomas Whalen, à l'ordre de et endossés par lui chacun pour a somme de cent dollars ($100) un payable en un an après date, un payable en deux ans après date, un payable en quatre ans après date et chacun desdits billets portant six pour cent d'intérêt après date, avec lien et privilège de vendeur et paraphés ne Varietar par F. Zengel, notaire, conformément à un acte de vente passé pardevant lui sur la dite date du 21 octobre 1899.

Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.

12 oct—12 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 24 octobre, Maison à double corps de logis avec deux lots de terre, No 1548 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MERCREDI, le 24 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 21 septembre 1900, et signé par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Crousillac, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Derbigny l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citernes, puits dépendances etc.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou de ses acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur en les acquérera assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U. au dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

23 sept—23 30—oct 7 14 21 22 23 24

# J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY ET FEMME.

No 12,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI, 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Les quarts indivis d'intérêt dans et pour deux certains ilets de terre, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Dauphine et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance et la rue Musique, et 120 pieds plus ou moins sur chacune des rues Solidelle et Josephine, toutes en mesure française. L'Ilet No 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Celestine, et mesurant 300 de face sur chacune de la Place Indépendance, et la rue Musique, par 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Celestine

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Josephine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions: La moitié en plus comptant, la balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct. 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SARAH ANN WITHERS femme de JOSEPH M. KENNDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A.

A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Les trois quarts d'intérêt indivis dans et pour deux certains ilets de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Dauphine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidelle et Josephine, le tout en mesure française; l'ilet 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Celestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Celestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions—La moitié en plus comptant, balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes pour 1900, et tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct. 7 14 21 25

**Pilules Régularisantes**

—DU—

## DR J. B. PEREZ

**Pour les Femmes**

Le seul sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Hampteria, en face de la Place Congo. 6 jan 1an

## VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**SUPERBE**

## DEMI ILET DE TERRE,

Rues LESSEPS, Villeré, Urquhart et Pologne.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Villeré (autrefois Grod), Urquhart, Désiré et Elmire, désigné par le No 2, sur un devis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 24 avril 1897, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Chatbonnet, notaire, le 4 mai 1897, et mesurant d'après ledit devis 21 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur, les améliorations comprenant un joli cottage simple contenant 3 chambres, hangar, etc., et se trouvant le No 133 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, payant également la partie inexpirée de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Anto e Dorleocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4-11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

UN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2113 AVENUE JACKSON,

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et als vs Mme Ellen Charleston et als

No 62,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Somerville, juge de ladite Cour, Division D, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisses à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc. et connu comme 2113 avenue Jackson, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représentant par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pacte de non aliénando, transfert d'assurance, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. J. Murphy, h sq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.

29 sept— 9 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

# LE COTTAGE SIMPLE,

**No 633 RUE SUD FRANKLIN**

Entre les rues Fordras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHARINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,629 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le loti cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 S. Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mars 1883 annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un beau placement.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être remise nitée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis sur frais de l'acquéreur pardevant Fred Adolph, Jr., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats.

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

**Le meilleur**

**SIROP POUR LA TOUX**

## D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites Coqueluche et tous les maux de gorge.

**Prix, 25 et 50 cents.**

Vendu par tous les pharmaciens.

1 nov—ar

## VENTES A L'ENCAN.

# Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Une bâtisse désirable en briques à deux étages, portant le numéro municipal 929 rue Dumaine — Mme Florentin Martin vs Augustin Martin, son mari.**

No 52,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Esler, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1894.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur au dépôt de 10 0/0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre pardevant George W. Dearing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet avocat.

17 oct—17 25—nov 8 18 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Ilet de terre de choix dans le Premier District.**

Borné par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi Mme Eleonore Brown et als vs la même ère Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,528 et 62,915—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, date et signé le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par liens de vendeur sur la propriété vendue portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

# ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,**

Portant les Nos 1310 et 1312 rue Sud Liberté, entre Thalie et Erato.

Henry Meyer vs Mme Devone Vassell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 63,100—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro sept qui est borné par les rues Thalie, Erato, Liberté et Clio, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. C. Henriquez, avocat pour le plaignant.

12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une grande Propriété Résidence de valeur de Quatrième District.**

Portant le numéro municipal 2316 rue du Camp entre les rues Philip et Première.

La People's Homestead Association vs Dr H. S. Oliphant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,731—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1900 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Philip Magnolia et Première, lequel lot est désigné par le numéro seize, et mesure trente pieds six pouces de face sur la rue Camp par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée ouvrant sur la rue Philip commune audit lot et autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

14sept—14 21 28—oct 5 12 18

# AVIS AUX CREANCIERS.

**Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,974 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire de ses recettes et déboursés pour le mois de septembre 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS. CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

12 oct—12 16 21

**Charles W. Drown et als versus The Delta Delinting & Refining Company Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 60,232—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Charles W. Drown, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

12 oct—12 16 21

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de meubles de maison, etc.**

**Un piano, etc.**

Leon L. Shwartz vs John C. De Rusey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 64,665—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 29 octobre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mes entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand et assorti d'articles de maison, meubles divers, etc., d'après l'inventaire enregistré. Aussi, un piano

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Simal avocat pour le plaignant

18oct—18 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District,**

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 524, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas Religieuse, St James et Céleste, dans l'ilet No 88. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept [97] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'enseigne de rue Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept [127] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de S. Moulhausen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks anciens notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James E. Zanto, avocat pour le plaignant.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District.**

Connue comme le No 1111 rue Franklin, entre les rues Clio et Calliope.

Mme Henrietta Boddig versus la succession de Robert Aitken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre "A" sur un plan fait par J. A. L'Hémécourt, député voyer de ville, sous date du 16 décembre 1874, et annexé pour références à un acte passé dans le bureau de Andrew Hero, Jr., notaire, le même jour. Laquelle dite section de terre mesurant en mesure américaine cinquante-deux [52] pieds un [1] pouce et quatre (4) lignes de face sur ladite rue Franklin par cent quarante deux [142] pieds six (6) pouces et trois [3] lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clio, et sur la ligne de côté la plus près de la rue Calliope le même à une première profondeur de cent douze [112] pieds, de là elle court en angle droit vers la rue Clio, vingt-neuf (29) pieds neuf (9) pouces et de là elle a une seconde profondeur vers la rue Liberté de trente (30) pieds six (6) pouces et trois [3] lignes jusqu'à sa ligne du fond, sur quoi elle a une largeur de vingt-deux [22] pieds quatre [4] pouces et quatre [4] lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert Leg er avocat pour la plaignante.

5 oct—5 6 12 19 26—nov 2 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Henry Ash vs The Southern Chemical and Fertilizing Co., Ltd.**

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,112—En vert